

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: Natriumhydroxide parels**

· **Nom de produit (REACH)**

-

hydroxyde de sodium

· **No CAS:**

1310-73-2

· **Numéro CE:**

215-185-5

· **Numéro index:**

011-002-00-6

· **Numéro d'enregistrement** *01-2119457892-27*

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche

SU2a Exploitation minière (hors industries offshore)

SU2b Industries offshore

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU4 Fabrication de produits alimentaires

SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois

SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers

SU7 Imprimerie et reproduction de supports enregistrés

SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

SU11 Fabrication de produits en caoutchouc

SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages

SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements

SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

SU18 Fabrication de meubles

SU19 Bâtiment et travaux de construction

SU20 Services de santé

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

SU24 Recherche et développement scientifiques

· Catégorie du produit

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

PC2 Adsorbants

PC3 Produits d'assainissement de l'air

PC4 Produits antigel et de dégivrage

PC7 Métaux et alliages de base

PC8 Produits biocides

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 1)

- PC9c Peintures au doigt
- PC11 Explosifs
- PC12 Engrais
- PC13 Carburants
- PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
- PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
- PC16 Fluides de transfert de chaleur
- PC17 Fluides hydrauliques
- PC18 Encres et toners
- PC19 Intermédiaire
- PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21 Substances chimiques de laboratoire
- PC23 Produits pour le traitement du cuir
- PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- PC25 Fluides pour le travail des métaux
- PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
- PC27 Produits phytopharmaceutiques
- PC28 Parfums, produits parfumés
- PC29 Produits pharmaceutiques
- PC30 Produits photochimiques
- PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
- PC32 Préparations et composés à base de polymères
- PC33 Semi-conducteurs
- PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
- PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- PC36 Adoucissants d'eau
- PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
- PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
- PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40 Agents d'extraction

· Catégorie de processus

- PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
- PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
- PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
- PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
- PROC5 Mélange dans des processus par lots
- PROC6 Opérations de calandrage.
- PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
- PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
- PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 2)

- PROC12 Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse
- PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
- PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- PROC16 Utilisation des carburants
- PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
- PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
- PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
- PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
- PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
- PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
- PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
- PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
- PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
- PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
- PROC27a Production de poudres métalliques (processus à chaud)
- PROC27b Production de poudres métalliques (processus par voie humide)
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
- ERC1 Fabrication de la substance
- ERC2 Formulation dans un mélange
- ERC3 Formulation dans une matrice solide
- ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
- ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
- ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
- ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels
- ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
- ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
- ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
- ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
- ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
- ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
- ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
- ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
- ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
- ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur)
- ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
- ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
- ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 3)

ERC12b Traitement des articles sur les sites industriels à rejets importants

· Emploi de la substance / de la préparation

Décapant

Détergent alcalin

Produit de base pour réactions chimiques

Produit chimique pour synthèses

Produit de surface actif

Produit correcteur du pH

Produit chimique intermédiaire

Nettoyant

Catalyseurs

-

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· Producteur/fournisseur:**

Caldic Belgium n.v.

Terlochtweg 1, B-2620 Hemiksem

Belgium/Tel. +32 38704811

· Service chargé des renseignements:

qhse@caldic.be

reach@caldic.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32(0)14 584 545 - Marchandises dangereuses Infocenter (BIG):

+32(070) 245 245 - Belge centre anti-poison

+33 1 45 42 59 59 - France numéro ORFILA (INRS)

· informations supplémentaires Voir section 16 pour le numéro d'urgence**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.**· Pictogrammes de danger**

GHS05

· Mention d'avertissement Danger

(suite page 5)

BE

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 4)

· Mentions de danger*H290 Peut être corrosif pour les métaux.**H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.***· Conseils de prudence***P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.**P264 Se laver soigneusement après manipulation.**P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.**P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**P405 Garder sous clef.**P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.***· 2.3 Autres dangers****· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Caractérisation chimique: Substances**· No CAS Désignation***1310-73-2 hydroxyde de sodium***· Code(s) d'identification** Non applicable.**· Numéro CE:** 215-185-5**· Numéro index:** 011-002-00-6

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours**· Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**· Après inhalation:***Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.**En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.***· Après contact avec la peau:***Laver immédiatement à l'eau.**Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables.**Couvrir la plaie d'une compresse stérile.***· Après contact avec les yeux:***Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.***· Après ingestion:***Rincer la bouche avec de l'eau froide*

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 5)

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées

Troubles gastro-intestinaux

Toux

Dyspnée

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction**· Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Mousse

Brouillard d'eau

Poudre d'extinction

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Jet d'eau à grand débit

Dioxyde de carbone

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

En solution aqueuse, la liqueur peut réagir avec des métaux tels que l'aluminium dans l'atmosphère, dans lequel l'hydrogène est formé, qui est combustible et / ou explosive dans l'inflammation

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Veiller à une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 6)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation de poussière.

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

Ne transvaser et ne manipuler le produit qu'en système fermé.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.

Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides, ni avec des composés de métaux lourds.

Ne pas conserver avec des métaux.

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec de l'eau.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Le produit est hygroscopique.

· **Température maximale de stockage:** 30 °C

· **Température minimale de stockage:** 5 °C

· **Température de stockage recommandée:** ~20 °C

(suite page 8)

BE

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 7)

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
voir §1.2
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VL (Belgique)	Valeur momentanée: 2 mg/m ³ M;
---------------	--

- **DNEL**

Inhalatoire	DNEL Long-term - Local (worker)	1 mg/m ³ (/)
	DNEL Long-term - Local (consumer)	1 mg/m ³ (/)

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Des salles d'eau, douches et vestiaires séparés sont nécessaires.

- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Filtre P2
Filtre P3
EN 143

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 8)

· **Matériau des gants**

EN374

Gants en PVC

Butylcaoutchouc

Caoutchouc chloroprène

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en cuir**

· **Protection des yeux:**

EN 166



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:**

Utiliser une tenue de protection.

Bottes

Tablier

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme:

Solide

Couleur:

Blanc

· **Odeur:**

Inodore

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

>13

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:

318-323 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: ≥ 1.388 °C

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 9)

· Point d'éclair	<i>Non applicable.</i>
· Inflammabilité (solide, gaz):	<i>La substance n'est pas inflammable.</i>
· Température d'auto-inflammation:	<i>Non déterminé.</i>
· Température de décomposition:	<i>Non déterminé.</i>
· Température d'auto-inflammabilité:	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
· Propriétés explosives:	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	<i>Non déterminé.</i> <i>Non déterminé.</i>
· Pression de vapeur à 739 °C:	<i>1 hPa</i>
· Densité à 20 °C:	<i>2,13 g/cm³</i>
· Masse volumique:	<i>1.140 kg/m³</i>
· Densité de vapeur:	<i>Non applicable.</i>
· Vitesse d'évaporation.	<i>Non applicable.</i>
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 25 °C:	<i>1000 g/l</i>
· Propriétés oxydantes	<i>non oxydant</i>
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	<i>Non déterminé.</i>
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	<i>Non applicable.</i> <i>Non applicable.</i>
· 9.2 Autres informations	<i>Masse molaire: 40 g/mol</i> <i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Non déterminé.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** *Stable*
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réagit fortement au contact de l'eau.
Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.
Forte réaction exothermique aux acides.
Réactions aux acides puissants.
Réactions aux alcalis (lessives alcalines).

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 10)

Réactions aux agents d'oxydation.
Réactions aux composés halogénés.
Corrode les métaux.

· **10.4 Conditions à éviter l'humidité**

· **10.5 Matières incompatibles:**

Agents d'oxydation

Acides

alkalis

Substances organiques

metaux

Hydrogène inflammable peut être causée par le contact avec le métal, tel que:

Al

Sn

Zn

Cu

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Gaz/vapeurs corrosifs

Hydrogène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BE

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité 1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

EC 50	>100 mg/l (<i>daphnia</i>) (OECD 202) 22 mg/l (<i>Photobacterium phosphoreum</i>) (15min)
LC 50 (96 h)	45,4 mg/l (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) 125 mg/l (<i>Gambusia affinis</i>)
EC 50 (48 h)	40,4 mg/l (<i>Ceriodaphnia dubia</i>)
LC 50 (48 h)	189 mg/l (<i>Leuciscus idus</i>) 33-100 mg/l (/) (<i>Ophryotrocha diadema</i>)

· 12.2 **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications:** Le produit est biodégradable.

· 12.3 **Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.

· 12.4 **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

· 12.5 **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· 12.6 **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 **Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1823

(suite page 13)

BE

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: *Natriumhydroxide parels*

(suite de la page 12)

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

· **IMDG, IATA**

SODIUM HYDROXIDE, SOLID

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe**

8 Matières corrosives.

· **Étiquette**

8

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

· **Indice Kemler:**

80

· **No EMS:**

F-A,S-B

· **Segregation groups**

Alkalis

· **Stowage Category**

A

· **Segregation Code**

SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

1 kg

· **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g

· **Catégorie de transport**

2

· **Code de restriction en tunnels**

E

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ)**

1 kg

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II

BE

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité **1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830**

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 13)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné et sont donnés de bonne foi. Ces renseignements ne remplacent pas les spécifications techniques et ne garantissent pas les caractéristiques. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dégâts ou les conséquences, de quelle nature ou de quelle envergure qu'elles soient, qui découlent de l'utilisation de ces renseignements. Le destinataire et utilisateur du produit prendra sous sa seule responsabilité le suivi des lois, clauses et prescriptions existantes. Ils doivent s'assurer que le produit soit utilisé pour l'application et l'usage pour lequel il est conçu.

· **Emergency Numbers**

European Emergency Number: 112

AUSTRIA +43 1 40 400 2222

BELGIUM/LUXEMBOURG +32 70 245 245

BULGARIA +359 2 9154 409

CZECH REPUBLIC +42 2 2491 9293 or +42 2 2491 5402

DENMARK +45 82 12 12 12

ESTONIA 16662 (24/5 9h00 monday till 9h00 Saturday)

FINLAND +358 9 471 977

FRANCE +33 1 40 05 48 48

GERMANY +49 30 450 653565

GREECE +30 10 779 3777

HUNGARY +36 80 20 11 99

IRELAND +353 1 8379964

ITALY +39 06 305 4343

LATVIA +371 704 2468

LITHUANIA +370 2 36 20 52 or +370 2 36 20 92

MALTA (+356) 21 247 860 or (+356) 21 241 251

NORWAY 22 59 13 00

NETHERLANDS +31 30 274 88 88

POLAND +48 22 619 66 54 or +48 22 619 08 97

PORTUGAL 808 250 143 or +351 21 330 3284

ROMANIA +40 21 230 8000

SLOVAKIA +421 2 54 77 4 166

SLOVENIA +386 41 650 500

SPAIN +34 937 192 561 (08:00-13:00 y 15:00-17:00 / viernes 08:00-15:00)

SWEDEN +46 8 33 12 31

UNITED KINGDOM 0870 243 2241 or +44 (0)20 7771 5310

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
1907/2006/EC, EU Nr. 2015/830

Date d'impression : 07.05.2020

Numéro de version 12

Révision: 02.03.2018

Nom du produit: Natriumhydroxide parels

(suite de la page 14)

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE